

Délibération du Conseil municipal du 29 août 2024

Envoyé en préfecture le 04/09/2024

Reçu en préfecture le 04/09/2024

Publié le

ID : 077-217702570-20240829-46_2024-DE



Date de convocation : 22/08/2024 L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf août, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Maxence GILLE, Maire.

En exercice : 27 **Présents :** M. Maxence GILLE – Mme Karine ROUSSET - M. Daniel SEVILLANO – M. Pierre COURTIER – Mme Nathalie COUILLARD – M. Romain SEVILLANO – M. Laurent COURTIAT – Mme Jeanine TURLURE – M. Nicolas LAVALLEE – M. Sébastien COSTARD – M. Georges BACCON – M. Cyril DEBOOSERE - Mme Clarisse NOEL - M. Jean-Michel LEMSEN.

Présents : 14

Votants : 19

Pouvoirs : Mme Catherine BEGUIN à M. Laurent COURTIAT - Mme Sylvie FOUGERAY à M. Romain SEVILLANO - M. Jacques TOUPRY à M. Daniel SEVILLANO - Mme Auziria MENDES à Mme Karine ROUSSET – M. Fabrice DELARGILLIERE à M. Jean-Michel LEMSEN.

Absents excusés : Mme Christelle REMERE – Mme Mélanie GENTILS – Mme N'Deye DIA BRANDONNE – Mme Rafea LAOUADI – M. Jean-Paul BORIE - Mme Cindy MOUSSI – LE GUILLOU – Mme Brigitte DA SILVA - M. Olivier GANDAR.

M. Pierre COURTIER a été élu secrétaire de séance.

N° de délibération : 46 -2024

Objet : **CONVENTION FINANCIERE AVEC LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LES COLLEGES DU CANTON DE DAMMARTIN-EN-GOËLE
POUR L'ANNEE 2023-2024**

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal une convention financière du Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement du 1^{er} cycle dans la partie EST du canton de Dammartin-en-Goële et environs.

En 2023-2024, 1 élève domicilié à Lizy-sur-Ourcq fréquente le Collège Jean des Barres de Oissery.

Le Conseil Syndical a fixé la participation communale à 170 € par enfant, soit un total de 170 € pour l'année 2022-2023.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention financière avec le Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement du 1^{er} cycle dans la partie EST du canton de Dammartin-en-Goële et environs.

Fait à Lizy sur Ourcq, le 29 août 2024.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,

Le Maire,

Maxence GILLE

Le secrétaire de séance,

Pierre COURTIER